MSH-Alpes I Domaine universitaire
1221 avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères
www.labexittem.fr

04 76 01 26 61
contact@labexittem.fr

Appel à Projets Formation 2022-2023

Le Labex Innovations et Transitions Territoriales en Montagne (ITTEM) a une mission de formation et de renforcement du lien Recherche-Formation. Les opérations mises en œuvre visent à conforter les thèmes et les problématiques qui sont les siens par la formation initiale, elles viennent également en appui à la démarche originale défendue : interdisciplinarité, liens forts avec la société, les acteurs sociaux, culturels, économiques et les territoires.

Depuis 2013, le Pôle Formation du Labex ITTEM poursuit deux objectifs-cadres : contribuer au développement d'un pôle de compétences « innovation et transition en montagne » dans les établissements d'enseignement supérieur d'Isère et de Savoie, et valoriser les recherches à travers des produits de formations à différents niveaux. Les opérations mises en œuvre jusqu'à présent en direction d'étudiants de Master ont été structurées autour de 2 axes :

1. Soutenir les formations existantes identifiées autour de la thématique montagne
2. Stimuler les synergies latentes, favoriser l'interdisciplinarité, le rapprochement entre master et compléter les formations autour de l'objet montagne.

Afin de favoriser et développer les formations et questionnements autour de la montagne dans les sciences humaines et sociales, cet appel à projets pédagogiques s'adresse à l'ensemble des formations en sciences humaines et sociales de Master liées aux laboratoires impliqués dans le Labex. Les modules pédagogiques devront obligatoirement inclure une problématique en lien avec la montagne et les territoires, en s'insérant dans les questionnements du Labex ITTEM : innovation, transition, transformation, prospective.

Ces questionnements pourront être abordés soit sur une thématique particulière, soit sur une entrée théorique, soit à partir d'entrées méthodologiques, soit en développant de nouvelles pratiques pédagogiques sous quelque forme que ce soit (atelier annuel, immersion sur un terrain, étude de cas, support visuel ou interactif, pédagogies numériques, etc.). N.B. Si l'appel est centré sur les formations de master, les candidatures d'ateliers de licence 3 seront examinées au cas par cas dans la mesure où ils structurent de manière forte la formation.

Gestion du projet

La gestion administrative du projet sera effectuée par l'UFR concernée, la somme sera allouée uniquement sur facturation avec justificatif(s). Deux factures pourront être adressées au Labex : l'une au début du mois de février 2023, l'autre en juillet 2023. Un

MSH-Alpes I Domaine universitaire
1221 avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères
www.labexittem.fr

04 76 01 26 61
contact@labexittem.fr

acte d'engagement signé par le responsable de la structure chargée de la gestion administrative du projet doit être joint obligatoirement à la réponse du candidat.

Rôle(s) du Labex

Le Pôle Formation du Labex devra être associé aux actions de communication et de valorisation qui accompagneront le projet. Il devra être informé par avance des dates clés du projet formation. Une présentation de l'opération sera faite sur le site du Labex au démarrage du projet. Un descriptif illustré du déroulement et des résultats sera diffusé à la fin du projet sous forme d'article, de vidéo ou tout autre support créatif et pertinent. Les résultats ainsi que les livrables, quelles que soient leurs formes, feront obligatoirement mention du soutien du Labex sous un format normalisé.

Engagements du.de la porteur.e de projet :

- ✓ Fournir dès réception de la réponse favorable l'accord signé du porteur administratif du projet, informant le Labex de la prise en charge administrative du module et de l'accord du principe de facturation tel qu'expliqué supra.
- ✓ Communiquer à l'équipe du Labex des indicateurs de réalisation (nombre d'étudiants formés, dates, diplôme concernés).
- ✓ Rédiger une note de retour d'expérience du porteur de projet.
- ✓ Inclure un retour d'expérience des étudiants (le cas échéant) dans les objectifs de la formation.
- ✓ Mentionner le soutien du Labex sur tout support de communication. En plus des logos du Labex ITTEM et du PIA (Programme Investissements d'avenir), doivent obligatoirement figurer les mentions suivantes : *« Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du LABEX ITEM (ANR-10-LABX-50-01) dans le cadre du programme Investissements d'Avenir" géré par l'Agence Nationale de la Recherche ».*
- ✓ Participer le cas échéant à une journée de restitution commune à l'ensemble des porteurs de projets de formation (incluant, si possible, les étudiants impliqués).
- ✓ Fournir les livrables demandés au titre de la valorisation des ateliers pédagogiques : fiche-projet pour le site internet, compte-rendu et photos de l'atelier ou tout autre élément de communication (vidéo, carnet de recherche…).

Dépenses prises en charge

- ✓ Dépenses de fonctionnement : dépenses pédagogiques et prestations de service (documentation, ressources numériques, traduction)
- ✓ Frais de déplacement des personnels/étudiants affectés au projet ; frais événementiel - location salle, petit matériel, etc.

MSH-Alpes I Domaine universitaire
1221 avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères
www.labexittem.fr

04 76 01 26 61
contact@labexittem.fr

- ✓ La rémunération d'intervenants extérieurs pour des activités d'enseignement doit rester exceptionnelle, et être rigoureusement justifiée par l'absence de compétences au sein de l'équipe pédagogique. Le cas échéant, elle doit représenter une part limitée de la formation dans l'UE concernée.

Critères de sélection

La sélection sera effectuée sur les critères ci-dessous, au sein du Comité Directeur du Labex ITTEM :

- ✓ Adéquation du sujet aux thématiques du Labex
- ✓ Intégration du module dans une/plusieurs maquette(s) pédagogique(s)
- ✓ Pluridisciplinarité
- ✓ Intérêt et innovation pédagogique
- ✓ Contribution à l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles
- ✓ Augmentation des connaissances des étudiants sur la montagne ou ouverture des étudiants aux questions liées à l'objet montagne
- ✓ Relations engagées avec des acteurs locaux et/ou avec d'autres acteurs universitaires (y compris des universités extérieures)
- ✓ Le rapprochement de formations de master autour de thématiques communes et de l'objet montagne
- ✓ Les livrables proposés (en plus des obligations supra)

Modalités de réponse

Les documents suivants sont à envoyer à jean-baptiste.grison@univ-grenoble-alpes.fr et à contact@labexittem.fr

- Le formulaire (P.J.) de description pédagogique du projet
- La note d'engagement faisant état du portage administratif du projet
- Un budget justifié, sincère et détaillé (fournir obligatoirement une copie à l'UFR concernée)

Calendrier

- Date limite de dépôt du dossier : 15 avril 2022
- Évaluation par le pôle formation du Labex ITTEM puis décision du Comité Directeur : 17 mai 2022

Les actions doivent être réalisées au cours de l'année universitaire 2022-2023